

Vous prenez de l'ibuprofène (adulte)



L'ibuprofène est un des anti-inflammatoires les mieux étudiés, et de premier choix quand il est pris à dose modérée et en cure courte. Mais attention chez certaines personnes.

● *Ibuprofène* est le véritable nom de ce médicament : sa dénomination commune internationale (DCI). Ce médicament est vendu sous de nombreux noms commerciaux : Advil[®], Nurofen[®], et bien d'autres, à des doses différentes, et sous de nombreuses formes : comprimés, gélules, granulés... La DCI est toujours indiquée sur la boîte et dans la notice du médicament, dans la rubrique "composition".

● Dans la plupart des cas, pour le traitement de la fièvre ou de la douleur, le *paracétamol* est un traitement mieux adapté que l'*ibuprofène*. L'efficacité de ces deux médicaments est comparable, mais l'*ibuprofène* provoque plus souvent des effets indésirables. L'*ibuprofène* (ou le *naproxène* un autre anti-inflammatoire) est parfois préférable, quand le *paracétamol* ne soulage pas suffisamment, ou pour certaines maladies particulières.

Prendre une dose faible en cure courte

● Dans tous les cas, privilégier la dose efficace d'*ibuprofène* la plus faible et pour une durée la plus courte possible. Prendre de fortes

doses (supérieures à 1 200 mg par jour) d'*ibuprofène* n'est pas beaucoup plus efficace, mais fait courir davantage de risques. À doses modérées, l'*ibuprofène* provoque parfois des maux d'estomac, des diarrhées. Il cause parfois des allergies. À doses élevées, en usage prolongé ou chez certaines personnes, les risques sont augmentés : saignements digestifs, troubles rénaux, poussées de tension artérielle, troubles cardiovasculaires.

● Au cours de certaines maladies infectieuses, comme la varicelle, les anti-inflammatoires (dont l'*ibuprofène*) augmentent le risque de complication grave.

Attention aux erreurs

● Se méfier des surdoses : il arrive qu'on prenne plusieurs fois de l'*ibuprofène* sous des noms commerciaux différents, en croyant prendre des médicaments différents.

● Prendre en même temps de l'*ibuprofène* et un autre anti-inflammatoire ou de l'*aspirine* (a) augmente les risques d'effets indésirables, mais pas l'efficacité.

Jamais chez la femme enceinte

● Les anti-inflammatoires (dont l'*ibuprofène*) sont à éviter dans certaines situations (par exemple, maladie de l'estomac ou des reins) ainsi

qu'avec de nombreux médicaments (anticoagulants notamment). Mieux vaut prendre un avis auprès d'un soignant en cas de doute et ne jamais en donner à quelqu'un sans savoir s'il convient à son cas personnel.

● À de rares exceptions près, les anti-inflammatoires (dont l'*ibuprofène*) ne doivent jamais être pris par une femme enceinte, à aucun moment de la grossesse. Ils semblent augmenter le risque d'avortement spontané. Leur prise pendant les deuxième et troisième trimestres de grossesse peut provoquer une atteinte grave du nouveau-né. Même en application sur la peau.

● L'*ibuprofène* passe très peu dans le lait maternel. C'est l'anti-inflammatoire le mieux étudié chez les enfants, et au cours de l'allaitement. Il est compatible avec l'allaitement, sans danger particulier pour l'enfant.

● Si un effet indésirable apparaît, tel qu'une douleur d'estomac ou autres, mieux vaut cesser de prendre le médicament et consulter.

©Prescrire - octobre 2015

a- On peut cependant continuer à prendre de l'*aspirine* à très faible dose pour "fluidifier le sang".

Sources :

- "Anti-inflammatoires non stéroïdiens : troubles cardiovasculaires graves surtout avec les coxibs et le diclofénac" *Rev Prescrire* 2015 ; **35** (384) : 748-750.
- "5-1-3. Patients sous AINS, dont l'*aspirine*" *Rev Prescrire* 2014 ; **34** (374 suppl. interactions médicamenteuses).
- "À écarter en cas de grossesse : les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)" *Rev Prescrire* 2013 ; **33** (358) : 604-605, 607.
- "Fièvres aiguës chez les adultes" *Rev Prescrire* 2011 ; **31** (334) : 619-620.
- "Maux de tête" *Rev Prescrire* 2011 ; **31** (334) : 617-619.